

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ARIEGE
SPECIAL MAI 2010 N°2



Mis en ligne le 17/05/2010

Site Internet : www.ariege.pref.gouv.fr

CERTIFIE CONFORME

*P/Le préfet et par délégation
Le chef de bureau*

Signé Edith IZQUIERDO

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPECIAL
mai 2010 N°2

09

**Document consultable en intégralité
à la préfecture de l'Ariège
Direction du Développement durable –
Bureau des actions Interministérielles,
de la cohésion sociale
et du développement économique**

ou sur le site Internet de la préfecture
www.ariège.pref.gouv.fr

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
SPECIAL N° 2 MAI 2010

SOMMAIRE

PREFECTURE DE REGION

- Arrêté régional du 1^{er} avril 2010 portant composition du jury de concours externe ouvert au titre de l'année 2010 pour le recrutement de secrétaires administratifs,
- Arrêté régional du 1^{er} avril 2010 portant composition du jury de concours interne ouvert au titre de l'année 2010 pour le recrutement de secrétaires administratifs.

Arrêté régional du 1^{er} avril 2010 portant composition du jury du concours externe ouvert au titre de l'année 2010 pour le recrutement de secrétaires administratifs

ARTICLE 1ER : Le jury du concours externe, pour le recrutement, dans la région Midi-Pyrénées, de secrétaires administratifs de classe normale de l'intérieur et de l'Outre-mer est composé comme suit :

1. *En qualité de Président du jury :*

⇒ **Monsieur Alain GROS**, détaché sur un poste fonctionnel de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'Outre-mer à la direction des ressources humaines, des moyens et de la logistique de la préfecture de la Haute-Garonne.

2. *En qualité de membres du jury :*

⇒ **Madame Catherine LARGENTE**, Attachée principale de l'intérieur et de l'Outre-mer, Adjointe au Directeur de la réglementation et des libertés publiques de la préfecture de la Haute-Garonne

⇒ **Monsieur François-Marie BALANANT**, Attaché principal de l'intérieur et de l'Outre-mer, Chef du bureau du contrôle de la légalité au sein de la Direction des relations avec les collectivités locales de la préfecture de la Haute-Garonne

⇒ **Monsieur Albert NOVELLI**, Attaché principal de l'intérieur et de l'Outre-mer, Conseiller mobilité carrière auprès de la plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines au sein du Secrétariat général pour les affaires régionales de la préfecture de région Midi-Pyrénées

⇒ **Madame Julie DIRAT-ESQUEVIN**, Attachée de l'intérieur et de l'Outre-mer, Chef du service gestion opérationnelle, Commissariat central de Toulouse

ARTICLE 2 : En cas d'empêchement du président de jury, Madame Catherine LARGENTE est désignée en qualité de président suppléant.

ARTICLE 3 : Le jury pourra être complété, éventuellement, par un ou plusieurs correcteurs.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures des départements de la région Midi-Pyrénées.

Arrêté régional du 1^{er} avril 2010 portant composition du jury du concours interne ouvert au titre de l'année 2010 pour le recrutement de secrétaires administratifs

ARTICLE 1ER : Le jury du concours interne, pour le recrutement, dans la région Midi-Pyrénées, de secrétaires administratifs de classe normale de l'intérieur et de l'Outre-mer est composé comme suit :

1. *En qualité de Président du jury :*

⇒ **Monsieur Alain GROS**, détaché sur un poste fonctionnel de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'Outre-mer à la direction des ressources humaines, des moyens et de la logistique de la préfecture de la Haute-Garonne.

2. *En qualité de membres du jury :*

⇒ **Madame Catherine LARGENTE**, Attachée principale de l'intérieur et de l'Outre-mer, Adjointe au Directeur de la réglementation et des libertés publiques de la préfecture de la Haute-Garonne

⇒ **Monsieur François-Marie BALANANT**, Attaché principal de l'intérieur et de l'Outre-mer, Chef du bureau du contrôle de la légalité au sein de la Direction des relations avec les collectivités locales de la préfecture de la Haute-Garonne

⇒ **Monsieur Albert NOVELLI**, Attaché principal de l'intérieur et de l'Outre-mer, Conseiller mobilité carrière auprès de la plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines au sein du Secrétariat général pour les affaires régionales de la préfecture de région Midi-Pyrénées

⇒ **Madame Julie DIRAT-ESQUEVIN**, Attachée de l'intérieur et de l'Outre-mer, Chef du service gestion opérationnelle, Commissariat central de Toulouse

ARTICLE 2 : En cas d'empêchement du président de jury, Madame Catherine LARGENTE est désignée en qualité de président suppléant.

ARTICLE 3 : Le jury pourra être complété, éventuellement, par un ou plusieurs correcteurs.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures des départements de la région Midi-Pyrénées.